

A PLUS IMAGE 8
Société anonyme
au capital de 3.600.000 Euros
Siège social : 8, rue Bellini
75116 - Paris

828 910 208 R.C.S. Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 10 JUIN 2021
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société A PLUS IMAGE 8 (la « Société »), pour vous rendre compte de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le commissaire aux comptes vous donnera son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 7 avril 2017. Il s'agit donc de son quatrième exercice social.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a généré un chiffre d'affaires de 119.464 € contre 101.142 € au titre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires correspond aux remontées de recettes des films et œuvres financés par la Société.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 221.398,12 € contre 323.888 € au titre de l'exercice précédent comprenant notamment :

- 157.192 € correspondant à l'amortissement dégressif des montants investis par la Société en œuvres cinématographiques ou audiovisuelles contre 257.959 € au titre de l'exercice précédent.
- 59.400 € d'honoraires prélevés par la société BELLINI PARTNERS contre 60.355 € au titre de l'exercice précédent en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie financière ainsi que 3.000 € de jetons de présence et (600) € de forfait social, soit au total 63.000 € correspondant à 1,75% du capital social de la Société et ainsi conformément au taux de 1,75% du capital social de la Société, tel qu'indiqué dans le prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 5 octobre 2016.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (101.933) € contre (222.746) € au titre de l'exercice précédent.



Un résultat exceptionnel de 5.834 € (absent lors de l'exercice précédent) et d'un résultat financier de (72.263) € contre (81.366) € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de (168.362) € contre une perte de (304.112) € au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

La Société a valorisé ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social de départ de 3.600.000 € et des capitaux propres au 31 décembre 2020 à 2.525.750 €, le prix de l'action est donc valorisé à 70,16 €.

Pour rappel, A PLUS IMAGE 8 disposait d'un capital de départ de 3.600.000 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 2.318.000 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles,
- 922.000 € en participation dans le capital de la société A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8, EURL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement),

	RECAPITULATIF A PLUS IMAGE 8
Enveloppe totale	3.600.000 € (100%)
Investissement en association à la production	2.318.000 € (64%)
Investissement en développement (filiale A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8)	922.000 € (26%)
Placement en trésorerie	360.000 € (10%)

A PLUS IMAGE 8 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 2.041.200 € dans des œuvres cinématographiques dont 1.514.000 € en contrat d'association à la production et 527.200 € en développement ;
- 1.198.800 € dans des œuvres audiovisuelles dont 804.000 € en contrat d'association à la production et 394.800 € en développement.

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production	1.514.000 €	804.000 €	2.318.000 €
Développement	527.200 €	394.800 €	922.000 €
Total	2.041.200 € (63%)	1.198.800 € (37%)	3.240.000 €

Conformément à nos engagements réglementaires, 55% des investissements sont non adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance.

- **Investissements en association à la production non adossés :**

A PLUS IMAGE 8 a investi 860.000 € en association à la production non adossée dans 7 œuvres cinématographiques et 2 œuvres télévisuelles.

Titre	Genre	Réalisateur	Castig	Investisse ment	Recettes d'exploitations	Cession de droits résiduels	Total des recettes
Le collier rouge	Cinéma	Jean Becker	François Cluzet, Nicolas Duvauchelle, Christa Thérêt	50 000 €	4 259,44 €	- €	4 259,44 €
Garde alternée	Cinéma	Alexandra Leclère	Didier Bourdon, Valérie Bonneton, Isabelle Carré	114 000 €	23 375,55 €	- €	23 375,55 €
Paris Etc	TV	Zabou Breitmann	Zabou Breitman, Valéria Bruni- Tedeschi, Naydra Ayadi	150 000 €	64 306,91 €	- €	64 306,91 €
Les affamés	Cinéma	Léa Frédeval	Louane Emera, Vincent Dedienne	100 000 €	6 252,05 €	- €	6 252,05 €
Les chatouilles	Cinéma	Andréa Bescond, Eric Metayer	Karine Viard, Clovis Cornillac, Gringe	100 000 €	46 502,20 €	- €	46 502,20 €
L'amour est une fête	Cinéma	Cédric Anger	Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Camille Razat	46 000 €	5 144,31 €	- €	5 144,31 €
Squish	TV (animation)	Jack Antoine Charlot	/	150 000 €	10 696,47 €	- €	10 696,47 €
Let's Dance	Cinéma	Ladislav Chollat	Rayanne Bensetti	25 000€	11 003,33 €	- €	11 003,33 €
Grâce à Dieu	Cinéma	François Ozon	Melvil Poupaud, Denis Menochet, Swann Arlaud	125 000 €	89 181,06 €	- €	89 181,06 €
TOTAL				860 000 €	260 721,32 €	- €	260 721,32 €

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. La SOFICA bénéficie pour chacune de ces œuvres de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés (droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...).

Les œuvres audiovisuelles présentent un taux de recouvrement global de 25% (75 033,38 € de recettes d'exploitation pour 300 000 € investis).

Les œuvres cinématographiques ont un taux de recouvrement global de 33% (185 717,94 € de recettes d'exploitation pour 560 000 € investis).

- **Investissements en association à la production adossés :**

A PLUS IMAGE 8 a également réalisé 1.458.000 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 4 œuvres audiovisuelles et 7 longs-métrages pour le cinéma.

Titre	Genre	Réalisateur	Casting	Date rachat	Investissement	Garantie de rachat
La Finale	Cinéma	Robin Sykes	Rayanne Bensetti, Thierry Lhermitte	01/06/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	150 000 €	150 000 €
Interrail	Cinéma	Carmen Alessandrin	Manon Valentin, Marie Zabukovec, Pablo Cobo	01/04/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	100 000 €	100 000 €
Garde Alternée	Cinéma	Alexandre Leclère	Didier Bourdon, Valérie Bonneton, Isabelle Carré	01/04/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	252 000 €	252 000 €
La lutte des classes	Cinéma	Michel Leclerc	Edouard Baer, Leïla Bekhti, Ramzy Bedia	10/12/2022 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	198 000 €	198 000 €
Mr Magoo	TV	Hugo Gittard	/	15/06/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	216 000 €	224 000 €
50 Nuances de grecs	Télévision (animation)	Mathieu Signolet	/	01/01/2021 au 31/12/2028	100 000 €	100 000 €
Gueule d'ange	Cinéma	Vanessa Filho	Marion Cotillard, Alban lenoir	31/12/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	52 000 €	52 000 €
Amoureux de ma femme	Cinéma	Daniel Auteuil	Daniel Auteuil, Sandrine Kiberlain, Gérard Depardieu, Adriana Ugarte	01/09/2020 jusqu'à la liquidation d'A PLUS IMAGE 8	100 000 €	100 000 €
Andy	Cinéma	Julien Weill	Vincent Elbaz	01/01/2020 au 31/12/2026	102 000 €	102 000 €
Molière : l'affaire Tartuffe	TV	Jacques Malaterre	/	01/01/2021 au 31/12/2028	44 000 €	44 000 €
Fiertés	Télévision (série)	Philippe Faucon	Samuel Théis, Emmanuelle Bercot, Benjamin Voisin	01/01/2022 au 31/12/2028	144 000 €	144 000 €
TOTAL					1 458 000 €	1 466 000 €
TAUX DE RECOUVREMENT BRUT GARANTI						100,5%

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 45% de l'ensemble des investissements.

- **Investissements en association au développement :**

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés par la filiale de développement A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 pour un montant total de 922.000 €.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes
L'atelier de production	Cinéma	<i>Au poste – Ibiza – Comme mes soeurs</i>	100 000 €	100 000 €
Fédération	Télévision	<i>Au-delà du crime - Bonus Family - Cabaret de Paris - Eddie Barclay, Häxa – Insurrection -Jeanne d'Arc - La chorale de l'hôpital – La</i>	200 000 €	202 767 €

		<i>salamandre – Le bureau des légendes (S4) – Le temps est assassin – Les femmes du 6^{ème} étage – Les Mousquetaires – Les volontaires – Marianne – Meurtre dans la Creuse – Pas moi – Rap game – Tropiques criminels – Une pour toutes – Untitled cuisine project – William Tell</i>		
Cotton Wood	Télévision (animation)	<i>Titic se déchaîne – Adopt a baby bot</i>	50 000 €	25 000 €
JS Production	Cinéma	<i>Interrail – Au nom du foot – Comédie urbaine – 4G – On efface tout</i>	50 000 €	51 943 €
Move Movie	Cinéma	<i>Le Gardien – Diane – Maratre</i>	202 200 €	211 186 €
Sombrero Films	Cinéma	<i>Un homme amoureux – Le baiser dans la nuque – Le voyage de Magda – Mes chers parents – Une semaine pas plus – La balade des gens heureux – Le petit roi du monde</i>	100 000 €	65 000 €
Silex Films TV	Télévision	<i>Romantismes – Culottées – Climax</i>	50 000 €	50 398 €
One World	Télévision	<i>La divine – Jeanne d’Arc</i>	94 800 €	-
VVZ Production	Cinéma	<i>Ne manque pas ce train – La divine- Pandas – A dog’s life – Mes petis mensonges</i>	75 000 €	75 000 €
TOTAL		47 œuvres	922 000 €	781 293 €

Faits marquants de l'exercice

Sur les investissements non adossés, notre activité a principalement consisté à la gestion des remontées de recettes du catalogue de production ainsi que le suivi des encaissements et des remboursements correspondants.

Concernant les investissements adossés, A PLUS IMAGE 8 a exercé plusieurs promesses d'achats et les cessions sur les œuvres suivantes :

- « Andy » produit par My Family, pour un montant de 102 000 €. Un échéancier de paiement a été mis en place, il se terminera dans quelques mois ;
- « Garde Alternée » produit par la Pan-Européenne pour un montant de 252 000 € ;
- « Interrail » coproduit par JS Productions et Love is in the air, pour un montant de 100 000 € ;
- « La Finale » produit par 24 25 Films, pour un montant de 150 000 € ;
- « Mr Magoo » produit par Xilam Animation, pour un montant de 224 000 € ;
- « Amoureux de ma femme » produit par Curiosa Films, pour un montant de 97 834,39 € ;

Au 31/12/2020, l'ensemble des promesses d'achat sur les investissements adossés qui permettaient une cession des droits lors de l'exercice ont été exercées.

La crise sanitaire du COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les œuvres de la Société qui sont toutes rentrées en exploitation il y a plusieurs années.

Concernant les investissements adossés, la Société a pu mettre en place des échéanciers pour les producteurs qui pouvaient se trouver en difficulté de trésorerie. A ce jour, les échéanciers sont respectés.

La société de production SILEX FILMS a mis en production deux séries, « Romantismes » et « Stalk Saison 2 », permettant de solder la convention pour un montant total de 50 398 €.

La société SOMBRERO FILMS a mis en production deux films « Le calendrier » et « Ma beauté » permettant de rembourser les deux premières échéances pour un montant total de 65 000 €.

La mise en production du film « Le torrent », produit par Move Movie a permis de facturer la deuxième et dernière échéance de la convention pour un montant total de 211 186 €.

Le protocole sanitaire mis en place par les producteurs permet de continuer les tournages. La crise sanitaire n'a ainsi pas eu d'impact sur le remboursement des conventions de développement.

Au 31/12/2020, seules trois conventions ne sont pas soldées : One World, Sombrero Films et Cottonwood Media.

Par ailleurs, la société A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 détient au 31/12/2020 une créance d'un montant de 161 161 € auprès de la société Planet Nemo Animation sur la série d'animation « Groove High », faisant l'objet d'un plan de redressement avec échelonnement annuel jusqu'en août 2023.

Compte tenu de la crise sanitaire du Covid-19, la société Planet Nemo Animation n'a pas été en mesure de régler l'échéance de 2020 pour un montant de 37.191 €.

Le 14 octobre 2020, le Tribunal de Commerce de Lille Métropole a statué pour un allongement du plan de 2 ans fixant le terme au 12 août 2025 ; l'échéance de 2020 étant ramené à 0 €, et celle de 2021 à 12 397 €.

En janvier 2020, A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 avait acheté des droits à recettes sur la série « Les Minijusticiers » pour un montant de 12 000 €. Ces droits ont été cédés au cours de l'exercice pour un montant de 12 500 €.

Il est rappelé que lors de l'Assemblée Générale tenue le 27 février 2020 les administrateurs suivants ont été nommés :

- Madame Yolaine Tuffier en remplacement de Monsieur Roland Tuffier :
- Monsieur Gilles Legrand en remplacement de Madame Muriel Rousselet :

Par ailleurs, le Conseil d'administration a pris acte, lors de sa réunion du 3 juin 2020, de la démission de Madame Caroline Dhainaut de ses fonctions de Directeur Général et a nommé en remplacement Monsieur Victor Haond pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société va continuer la gestion de son portefeuille d'actifs, notamment sur leur exploitation vod, svod, ventes internationales et ventes TV France.

A PLUS IMAGE 8 continuera d'exercer ses promesses d'achat sur les investissements adossés, elles seront notamment possibles à partir de janvier 2021.

Les sociétés CottonWood et One World vont très certainement mettre en production des œuvres qui vont permettre de solder les conventions de développement au cours de l'exercice 2021.

En décembre 2019, A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 avait racheté une créance d'un montant de 80 000 € détenue auprès de la société Breakout Films pour un montant de 25 000 €. Les premiers remboursements devaient intervenir au cours de l'exercice 2021.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A PLUS IMAGE 8 a exercé ses promesses d'achat sur les œuvres « Molière : l'affaire Tartuffe » et « 50 Nuances de Grecs » pour des montants respectifs de 44 000 € et 100 000 €.

La société Sombrero Films a mis en production le film « Seule », déclenchant la troisième échéance de la convention pour un montant de 37 202,51 € soit un taux de retour total de 102%.

Principaux risques et incertitudes

La société A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8 est confrontée à un risque sur la convention de développement avec la société Move Movie. Au 31/12/2020, sur les 211 186 € facturés, seuls 50 000 € ont été payés. Compte tenu des difficultés financières rencontrés par la société Move Movie depuis 2 ans et la crise sanitaire, 100% du montant de la créance a été provisionné.

Filiales, participations et succursales - Prise de participations

A PLUS IMAGE 8 a créé A PLUS IMAGE DEVELOPPEMENT 8, filiale au capital de 922.000 €, consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire.

Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la Loi.

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (168.362) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Perte de l'exercice : (168.362) €

- au poste « report à nouveau », soit la somme de : (168.362) €

Le poste « report à nouveau » serait ainsi porté de (905.888) € à (1.074.250) €.

Aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-après, la décomposition du solde des dettes de la Société à l'égard de ses fournisseurs par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs HT (en €)				
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2020	-	-	-	-
31/12/2019	-	-	-	10.059 €

Toutefois la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

Tableau des résultats

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des quatre premiers exercices écoulés.

Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce

Aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

A PLUS IMAGE 8 a signé le 31 janvier 2017 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Actionnariat

A PLUS IMAGE 8 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote d'A PLUS IMAGE 8.

Situation des mandats des mandataires sociaux

Nous vous informons qu'aucun des mandats n'est arrivé à son terme.



Rémunération allouée aux administrateurs au titre de leur activité

Nous vous proposons d'allouer une somme fixe annuelle d'un montant de 3.000 euros à répartir entre les administrateurs au titre de l'exercice en cours et ce jusqu'à nouvelle décision.

Au cours de l'exercice 2020, il a été attribué au total, 3.000 euros.

Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous informons que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ne sont pas parvenus à leur terme.

Présentation des comptes annuels

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice 2020 :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2020.

Monsieur Niels Court-Payen, Président du Conseil d'Administration, est également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Président de la société A Plus Finance
- Membre et Président du Conseil d'Administration des sociétés A Plus Image 6, A Plus Image 7, A Plus Image 8, SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2019, SG Image 2020 et Bellini Films
- Membre et Président du Conseil d'Administration des SPPICAV A Plus Génération 2 et SPPICAV Génération 3

Monsieur Victor Haond, Directeur Général à compter du 3 juin 2020, est également :

- Directeur général des sociétés A Plus Image 7 et A Plus Image 8

Madame Caroline Dhainaut, Directrice Générale, est également :

- Directrice Générale des sociétés A Plus Image 7 et A Plus Image 8, jusqu'au 3 juin 2020 et SG Image 2017, SG Image 2018, SG Image 2019, SG Image 2020 et Bellini Films

Madame Yolaine Tuffier, Administratrice depuis le 27 février 2020, est également :

- Gérante de la SARL Courant d'Art
- Présidente de la société SAS Trocadéro Distribution
- Membre du Conseil d'Administration de la société A Plus Image 7
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2017
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2018



Monsieur Gilles Legrand, Administrateur depuis le 27 février 2020, est également :

- Président Directeur Général de la société SAS Epithète and Co
- Membre du Conseil d'Administration de la société A Plus Image 7
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2017
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2018

Madame Muriel Rousselet, Administratrice jusqu'au 28 février 2020, est également :

- Membre du Conseil d'administration de la société A Plus Image 7
- Membre du Conseil d'administration de la société A plus image 8
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2017
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG Image 2018
- Présidente de la société Trocadéro Distribution SAS jusqu'au 30 juin 2020

Conventions visées par l'article L.225-37-4 du Code de commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

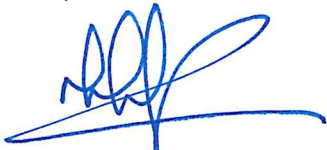
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Nous vous rappelons que lors du Conseil d'administration du 3 juin 2020, il a été rappelé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées et demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.



Le Conseil d'Administration
Représenté par Niels Court-Payen

ANNEXE
RESULTATS FINANCIERS DES 4 PREMIERS EXERCICES SOCIAUX

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social		3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
Nombre d'actions ordinaires		36 000,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)			42 430,73	101 141,83	119 463,94
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions		-322 406,21	-65 979,95	35 212,71	61 093,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions		-333 406,21	-268 369,95	-304 112,29	-168 362,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions		-8,96	-1,83	0,98	1,70
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions		-9,26	-7,45	-8,45	-4,68
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					